



**En 2017, Moustafa Radjan avait échappé de peu à la mort. En pleine rue, à Ambatobe, deux motards avaient ouvert le feu avec un fusil à pompe de calibre 12 mm en le visant dans sa voiture (Lequotidien.re)**

Décidément, en utilisant la formule universellement connu de l'Ecclésiaste : il n'y a rien de nouveau sous le soleil de la bêtise humaine.

A peine arrivé de la France, qui a été une escale depuis les États-Unis que j'ai quitté le dimanche 7 novembre 2021, mon ordinateur ayant été casé dans mon bagage de soute, voilà un article, bien daté de ce dimanche 7 novembre 2021 aussi, est diffusé sur whatsapp, surtout à l'intention première de la communauté indo-pakistanaise de Madagascar. Le titre : « *Radjan Brothers* : règlement de compte entre karana's »

. L'auteur ? Jeannot Ramambazafy, c'est-à-dire moi. Décidément, je suis donc devenu un magicien car j'ai pu rédiger un article sans mon ordinateur contenant mes données. Après avoir parcourant le texte, je me suis regardé dans le miroir et me suis dit : extraordinaire ! Je suis devenu donc l'empereur des fautes graves journalistiques et syntaxiques ! En ce qui concerne le contenu, il faut croire aussi que je suis dans le secret de quelques pontes de la police nationale, ma parole !

A peine sorti de mon confinement obligatoire de 48 heures, ayant à peine sorti mon ordinateur, ce jeudi 11 novembre 2021 au matin, voilà qu'un autre « article » paraît sur whatsapp avec ma signature. Cette fois-ci, l'auteur a démontré qu'il est en totale connexion directe avec le milieu des juges. En effet, après avoir pris deux avions, et avoir vécu 48 heures d'isolement dans un établissement hôtelier du côté d'Ankorondra, comment aurai-je pu savoir que Lionel Lelièvre sera jugé demain jeudi 11 novembre 2021, n'ayant été en contact, ni n'ayant contacté personne ? Mais vous ne savez pas ? Le titre utilisé, ce matin du jeudi 11 novembre est : « *Radjan*

*brothers* : Lionel Lelièvre va être juger

(oui, avec un « R »)

**demain**

*jeudi 11 novembre 2021* »

. Donc, aujourd'hui c'est déjà demain... Et ill paraît que c'est moi qui ai signé çà ! Mais c'est une insulte à mon intelligence, ma parole !

Par ailleurs, toujours dans le domaine du style, je n'écris jamais le nom du Président Rajoelina, en utilisant son second prénom, Nirina. Il est lui-même au courant. En tout cas, après déductions basées sur mes propres investigations, il est clair que la source des informations de ce karana -car c'est en certainement un pour connaître les liens de parenté des uns et des autres- émane indéniablement de la police nationale dirigée par le Contrôleur Général de *Police* Randrianarison Fanomezantsoa Rodellys. Celui-ci, étrangement, semble ignorer que Moustafa Radjan, qui se trouve bel et bien sur le territoire de Madagascar, fait l'objet d'un second mandat d'arrêt.

Ma conviction est simple : si on ne trouve par un dangereux criminel récidiviste en cavale c'est parce qu'on ne le recherche pas. Mais tout à une fin. Il y a bien fallu 20 ans, pour piéger Lama, le bras armé de Moustafa Radjan qui, selon mon instinct de chasseur d'infos, est véritable auteur de cette usurpation de signature journalistique. La question est maintenant de savoir si les gars de la brigade criminelle dirigée par un commissaire à la botte de son ministre, vont capturer ce commanditaire de tous les kidnappings faits sur ses propres compatriotes pour quelques ariary de plus. Et jamais deux sans trois : il va certainement encore publier le plagiat de trop et ricaner sous sa cicatrice due à une balle qui l'a atteint en pleine mâchoire, du côté d'Ambatobe Antananarivo. Il n'a pas su saisir sa chance. Mais sait-il, au moins, que : «*The ungodly word of the wicked is at the bottom of his heart; The fear of God is not before his eyes*»

.

Il ne comprendra pas, lui, l'usurpateur inculte, tout juste à mettre mes phrases bout à bout, pour son avantage. Car seul, moi, Jeannot Ramambazafy, utilise des locutions étrangères dans mes articles et dossiers. Pour l'heure, le mieux à faire c'est de porter plainte contre X. N'est-ce pas ?

**Jeannot Ramambazafy**

Jeudi 11 novembre 2021, durant la première mi-temps du match Madagascar/Bénin